



## Notre Judaïsme

1. La vocation du judaïsme est d'offrir des pistes de réponse aux questions spirituelles, philosophiques, existentielles ou matérielles qui se posent à tout individu, à toute minorité, et à toute collectivité dans le but de construire un monde toujours meilleur dans le respect du droit, la recherche de la justice et l'amour du prochain (*Tikoun Olam* עולם תיקון).
2. Le principe d'harmonie universelle constitue un préalable à notre engagement, selon la formule de nos sages : « point de personne qui n'ait son heure, point de chose qui n'ait son lieu » (לכל, זמן ; ועת לכל) - *Ecclésiaste* 3 : 1 et *Avoth* 4 : 3).
3. Le rapport à Dieu est libre et individuel, et ne peut nullement être imposé (האיהיה אשר אהי) - *Exode* 3 : 14).
4. La Bible (Torah écrite) et le Talmud (Torah orale) constituent une mémoire commune et dialectique, et insistent sur l'infinie dignité de l'être humain, créé selon *la Genèse* (1 : 27), à « l'image de Dieu. » בצלם  
Le judaïsme est aussi un humanisme.
5. Cette dignité s'exprime autant dans l'égalité fondamentale entre la femme et l'homme dans la vie communautaire et culturelle (*Gen. I : 27*) et dans le respect de toute vie, que dans la reconnaissance de l'apport spécifique de toutes les cultures humaines (*Gen. 12 : 3*, bénédiction des « familles de la terre » כל משפחת האדמה ונברכו בכך).
6. Notre identité se fonde sur 3 piliers : l'Étude (religieuse, scientifique, culturelle...), la Prière (individuelle, collective, modulable selon chaque lieu de prière) et les Œuvres de Charité (*tsédaka*, soutien aux démunis, engagement associatif, ...) (*Pirké Avoth* 1 : 2, העבודה, גמילות חסדים התורה).
7. Notre pratique religieuse se fonde sur le principe énoncé par nos sages : les valeurs morales précèdent les pratiques rituelles (*dérech érets kadma la Torah* - *Midrash Rabba Vayikra*). Le souci du défavorisé, de l'opprimé, en est l'un des fondements.

8. La *Halakha* (la loi juive) comme moyen de traduire notre engagement religieux, est, comme elle l'a toujours été, évolutive en fonction du développement de la conscience humaine et des transformations sociales.

9. Notre judaïsme demeure ainsi toujours bienveillant envers toute personne se réclamant de l'histoire, de la religion ou de la culture d'Israël, et applique le principe de non remise en cause de l'identité juive (*TB Sanhédrin 44a*). Notre Judaïsme se montrera toujours bienveillant envers chacun quel que soit son histoire et son degré de pratique religieuse.

Notre judaïsme est solidaire de l'État d'Israël et des communautés juives dans le monde.

10. Cette bienveillance s'exprime notamment par la facilitation de la reconnaissance des enfants issus de couples mixtes selon les modalités établies par notre rabinat (בית דין).

11. Notre judaïsme ne peut s'exprimer d'aucune manière dans un syncrétisme religieux, mais promeut le dialogue constructif entre les religions, les spiritualités et les philosophies. « Soyez les disciples d'Aaron : aimez la paix et poursuivez la paix » (*Avoth 1 : 12*).

12. L'éducation, à tous les âges, constitue une dimension centrale de notre judaïsme, et s'exprime dans différents domaines (connaissance de nos textes, de notre histoire, de notre culture), et aussi dans la pleine adhésion à la citoyenneté française, dans la mémoire des grandes tragédies humaines (Shoah, génocides...) et dans l'engagement pour la paix et la fraternité, ce, afin de toujours promouvoir l'amélioration morale et spirituelle de l'humanité, individuelle et collective (*Mishna Péa 1 : 1 - תלמוד תורה - כולם כנגד*).

13. Notre judaïsme est infiniment redevable et reconnaissant à la République française et au peuple français dont il est une partie intégrante.

#### Les rabbins

Yann Boissière



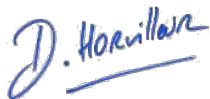
Floriane Chinsky



Philippe Haddad



Delphine Horvilleur



Jonas Jacquelin

